



**COMPTE RENDU DE LA PREMIERE
RENCONTRE DU BUREAU NATIONAL
DE L'ASSOCIATION DES REGIONS
DU BURKINA FASO (ARBF)**

Le 26 septembre 2013

Le 26 septembre 2013, à partir de 16 heures, s'est tenue à Ouagadougou dans la salle de conférence du Centre de Langue et d'Interprétariat (CLI), la première rencontre de travail du Bureau National de l'ARBF présidée par Monsieur KONE Maxime, Président de l'Association. La rencontre de travail a regroupé les membres statutaires (confère la liste jointe en annexe). Elle avait pour ordre du jour les points suivants :

- Examen, amendements et adoption de la feuille de Route de l'ARBF ;
- Point des activités menées par le Secrétariat Exécutif depuis sa mise en place le 21 juin 2013.
- Divers.

L'ouverture de la rencontre de travail

Introduisant les travaux de la rencontre, le Président de l'ARBF, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, a fait un aperçu de la situation de l'ARBF depuis la tenue du deuxième Congrès Ordinaire les 20 et 21 juin 2013, notamment les amendements faits dans les statuts et règlement intérieur. C'est ainsi que le Congrès demeure comme seule instance tandis que le Bureau National et le Secrétariat Exécutif deviennent les deux organes

A la suite du mot de bienvenue, il a soumis l'ordre du jour qui a été adopté sans amendements par les participants.

Déroulement des travaux

I. Examen, amendements et adoption de la Feuille de Route de l'ARBF

La présentation de la Feuille de Route a été assurée par Monsieur SAWADOGO Pingdebamba de la Direction Générale des Etudes et de la Planification (DGEP) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), représentant son Directeur en mission.

Dans sa présentation, il a d'abord fait un résumé de l'introduction de la Feuille de Route ainsi qu'il suit :

- le Burkina Faso compte 302 communes rurales et 49 communes urbaines et 13 régions.
- la Région a vocation d'être un espace de développement et donc un espace de création et de gestion de richesses au profit de ses habitants
- l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) a été créée en juillet 2007 et a pour objectif d'aider les régions à valoriser et relever leurs

compétences dans les domaines économique, social, culturel pour aboutir à un développement solidaire, endogène et autoentretenu.

Il a ensuite fait un exposé sur le contenu de la Feuille de Route basée sur cinq axes qui sont :

- **Axe 1** : Visibilité de l'ARBF ;
- **Axe 2** : Renforcement des capacités techniques des membres
- **Axe 3** : Actions de plaidoyer et de partenariat
- **Axe 4** : Cohérence des Plans régionaux de développement (PRD) avec les instruments de pilotage de l'économie nationale
- **Axe 5** : Mise en œuvre de projets structurants au profit des Régions.

Dans son exposé, il a défini les objectifs et les activités ou actions de chaque axe stratégique.

AXE 1: Visibilité de l'ARBF ;

L'Objectif de la visibilité de l'ARBF est de sensibiliser les acteurs du développement aux objectifs poursuivis et sa contribution aux actions de développement des Conseils Régionaux.

Pour atteindre cet objectif, les huit activités/actions proposées sont :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication ;
- l'organisation annuelle d'une semaine des Régions ;
- la conception et l'animation un site web de l'ARBF ;
- la mise en réseau des conseils régionaux ;
- la mise en place d'une base de données des régions;
- la confection de bannières en plastique ou en textile ;
- l'acquisition d'un siège spacieux et visible ;
- l'élaboration de macaron pour les Présidents des Conseils Régionaux (PCR).

AXE 2 : Renforcement des capacités techniques des membres

Les trois activités ou actions proposées sont :

- le renforcement des capacités des membres de l'ARBF ;
- l'organisation de voyages d'étude et d'échanges à l'extérieur ;

- le renforcement des capacités de pilotage des administrations régionales.

AXE 3 : Actions de plaidoyer et de partenariat

Les trois activités ou actions proposées

- la création de relations de partenariat entre les Régions du Burkina ;
- la création de cadres de concertation entre l'ARBF et les partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- la facilitation du jumelage Sud/Sud et Sud/Nord entre les Association des Régions.

AXE 4 : Cohérence des Plans Régionaux de Développement (PRD) avec les instruments de pilotage de l'économie nationale

L'objectif global visé par cet axe est de permettre aux acteurs régionaux d'identifier leur contribution à la mise en œuvre du référentiel national de développement à savoir la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) à travers un meilleur arrimage entre les Plans Régionaux de Développement (PRD), les Plans Communaux de Développement (PCD) et la SCADD .

AXE 5 : Mise en œuvre de projets structurants au profit des régions

La mobilisation financière et l'appui conseil en faveur des projets articulés autour des thèmes émergents suivants :

- les énergies renouvelables ;
- la résilience des populations aux changements climatiques ;
- la préservation de l'environnement ;
- la prévention et la gestion des conflits fonciers ruraux ;
- la sécurité alimentaire ;
- la gestion durable des ressources naturelles.

Enfin, le consultant a mentionné que le cadre logique de la Feuille de Route fait ressortir uniquement les activités ou les actions correspondant à chaque axe.

Mais, il a souligné que les résultats attendus, les indicateurs, les sources de vérifications, les calendriers de programmation, les parties prenantes et les coûts estimatifs doivent être inscrits pour compléter le cadre logique.

II. Les activités du Secrétariat Exécutif

Le compte rendu des activités du Secrétariat Exécutif a été fait par Monsieur Maurice Mocktar ZONGO, Secrétaire Général de l'ARBF sur les grands points suivants:

- les audiences avec les membres du Gouvernement ;
- La conférence de presse ;
- Les deux projets de protocole d'accord ;
- La participation aux rencontres, séminaires et Comités de pilotage ;
- L'élaboration d'un dépliant sur l'ARBF ;
- L'initiation d'un projet de feuille de route de l'ARBF ;
- La gestion administrative des services de l'ARBF.

Confère le rapport d'activités du Secrétariat Exécutif depuis sa mise en place le 21 juin 2013.

Suite à l'exposé sur la Feuille de Route, certains participants ont remis au consultant leurs amendements aussi bien sur la forme que sur le fond ; ensuite, un large débat a été mené sur les points suivants :

- la soumission pour adoption d'une Feuille de Route ayant cinq axes ne correspondant pas totalement au contenu du Plan Stratégique d'Intervention de l'ARBF ;
- l'opportunité d'une Feuille de Route en lieu et place du Plan Stratégique d'Intervention 2009-2013 qui devrait simplement être réactualisée ;
- la reformulation du titre du document Feuille de Route et la prise en compte des objectifs du Plan Stratégique d'Intervention;
- La non définition de la durée de la Feuille de Route ;
- Le non achèvement du cadre logique présenté
- l'opportunité du terme « absence de volonté politique » concernant le transfert des compétences dans l'introduction ;
- la nécessité d'un bilan d'exécution du plan Stratégique d'intervention de l'ARBF avant l'élaboration de tout autre document.

En guise de réponse à ces différentes questions, le Président de l'ARBF a souligné que le Plan Stratégique d'Intervention 2009-2013 est un document qui

s'achève en 2013 alors que la Feuille de Route comportera des activités et des actions pour dynamiser l'ARBF. Par ailleurs, ce document permettra d'entreprendre des plaidoyers auprès des Partenaires techniques et Financiers pour le financement des projets.

Pour le consultant, le Plan Stratégique d'Intervention est un document stratégique tandis que la Feuille de Route est un manuel de programmation annuelle des activités en conformité avec la SCADD et le Programme Politique Présidentiel. Concernant le cadre logique, il a souligné que le draft a été élaboré mais le listing des activités et des actions reste à être déterminé. Enfin, il s'est engagé à établir une cohérence entre le contenu du Plan Stratégique d'Intervention 2009-2013 et les différents axes de la feuille de Route.

Concernant le deuxième point de l'ordre du jour, certaines préoccupations ont été formulées par les participants telles que la question du renouvellement du récépissé de l'ARBF, la transmission des documents du Congrès aux participants et enfin la question de passation de service entre le Secrétariat Exécutif et le Bureau sortant.

III. Divers

Deux types de macarons ont été proposés aux participants. Sur ce point, il a été retenu le type de macaron de dix huit mille (18 000) francs CFA ; il a également été relevé que l'achat de ces macarons sera financé par le Ministère de l'Economie et des Finances

L'absence du Secrétaire à la Trésorerie a été évoqué les rumeurs sur les difficultés de collaboration entre les membres du Secrétariat Exécutif. Cette situation serait née de la coordination des activités et des initiatives prises sans consultation.

La question de la représentation de l'ARBF aux différentes rencontres a été évoquée car le constat a été établi que les représentants de l'ARBF n'attendaient pas la fin des réunions savant de partir. Cette situation à la longue donnerait une visibilité négative à l'Association.

Enfin il a été souhaité la mise en place d'une structure au sein de l'ARBF pour traiter des questions sociales.

Amara TRAORE
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre National